



VILLE DE CRUSEILLES
(Haute-Savoie)

RECRUTEMENT D'UN AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE
RENTREE 2023-2024

La commune de Cruseilles recrute du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 sur un temps non complet annualisé (environ 12h34 hebdomadaires) dans le cadre du remplacement d'un agent.

Horaires : lundi-mardi-jeudi et vendredi de 11h30 à 15h30.

La rémunération est basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1777,12 € brut à temps plein).

Contact : mairie@cruseilles.fr
